Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 3

Artikel: Le nouveau Ministre de Suisse en France
Autor: Trembley, Maurice
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889040

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

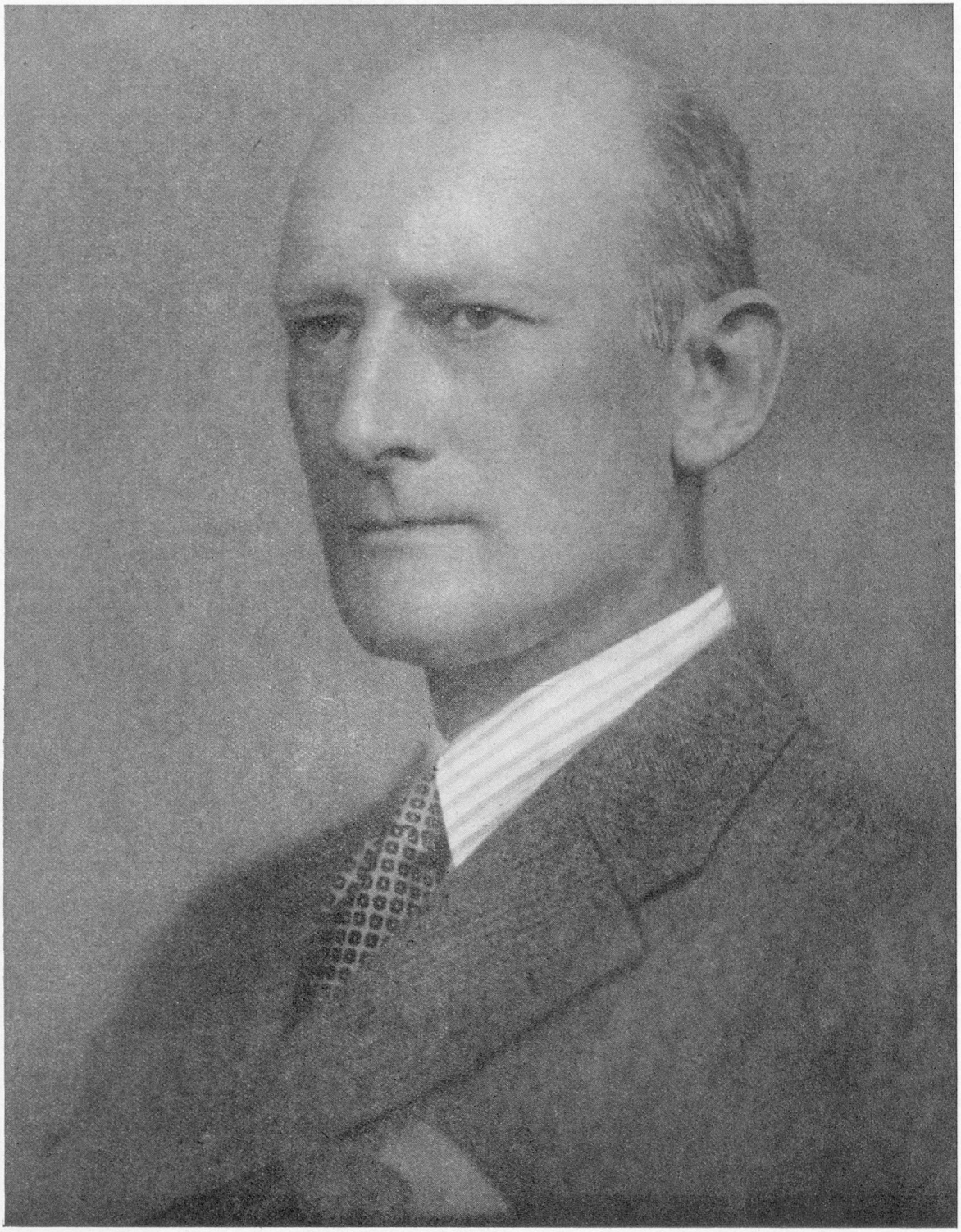

M. Walter STUCKI

Ministre de Suisse en France

Président d'Honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France

DEUXIÈME PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

LE NOUVEAU MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

A L'HEURE où paraîtront ces lignes, le nouveau Ministre de Suisse en France sera installé à l'avenue Hoche. Peut-être même se sera-t-il déjà rendu au Palais de l'Elysée, avec le cérémonial et la pompe accoutumés, pour présenter ses lettres de créance à M. le Président de la République.

Une ère nouvelle vient donc de s'ouvrir à la Légation de Suisse en France et la Colonie Suisse ne peut adresser à M. Walter Stucki un meilleur souhait de bienvenue qu'en exprimant le vœu que sa mission soit, à tous égards et pour tous les intéressés, aussi heureuse que celle que M. Dunant vient de terminer au milieu de témoignages innombrables de reconnaissance et d'affection dont la chaleureuse spontanéité a revêtu le caractère émouvant d'une apothéose.

Pour la Chambre de Commerce Suisse en France, le nouveau Ministre n'est pas un inconnu. Elle entretient avec l'ancien chef de la Division commerciale du Département fédéral de l'Economie publique d'étroites et confiantes relations remontant à plus de dix années. En juin 1927, au moment où s'engagèrent à Paris des négociations commerciales franco-suisses qui devaient être particulièrement longues et laborieuses, M. Stucki avait installé, dans une partie des bureaux de notre Chambre de Commerce, le quartier général de la délégation qu'il présidait.

Le contact établi en 1927 et le courant de relations fécondes qui en est résulté se sont confirmés et développés dans les dix dernières années. Tous les représentants en France des industries suisses intéressées au marché français et de nombreux membres de la Colonie suisse, ont ainsi appris à connaître personnellement M. Stucki, ils ont eu l'occasion de l'observer dans ses multiples activités, de suivre les combats qu'il a livrés, d'entendre et les éloges qui lui ont été décernés et les critiques qui ne lui ont pas été ménagées. Ils ont pu, de la sorte, se faire, sur l'ensemble de sa personnalité, une opinion longuement mûrie, dont nous sommes certain de donner ici la quintessence en disant que l'annonce de la désignation de M. Stucki pour le poste de Ministre de Suisse en France, n'a été nulle part accueillie avec une satisfaction à la fois plus raisonnée et plus complète qu'à la Chambre de Commerce Suisse en France.

Lorsque, pour occuper un haut poste diplomatique, on désigne un homme n'appartenant pas à « la Carrière », on doit s'attendre au mécontentement, plus ou moins marqué, de ceux qui y appartiennent. Comment un conseiller, notoirement « ministrable », ne ressentirait-il pas quelque dépit à être évincé par un « outsider », à l'heure où, grâce au jeu combiné de l'expérience, de l'âge et du tableau d'avancement, son heure paraissait venue.

La nomination de M. Stucki ne semble pas avoir provoqué une réaction de ce genre; du moins rien n'en est-il transparu et c'est là un bel hommage à la personnalité supérieure du nouveau Ministre, rendu par ceux dont sa nomination a ralenit l'avancement.

Le cas, il en faut convenir, est exceptionnel, d'un « outsider » réunissant des qualifications pareilles à celles qu'apporte à Paris M. Stucki. Lorsqu'un homme, en effet, a tenu dans ses mains, pendant de nombreuses années, tous les fils qui commandent le réseau entier des relations économiques de son pays avec le reste du monde; lorsque, de plus,

durant un nombre d'années presque égal, ce même homme a conduit en pays étranger la plupart des négociations commerciales de son pays; enfin lorsqu'il a représenté tantôt son pays, tantôt la Société des Nations, dans d'importantes conférences internationales dont il a présidé quelques-unes, il faut bien admettre que sous le double rapport de la science technique des affaires et de la connaissance psychologique de l'espèce humaine, cet homme possède un bagage de savoir, et de savoir faire, bien digne d'être regardé comme équivalent à l'entraînement professionnel du diplomate de carrière.

Au physique, M. Stucki est grand et mince. Sa silhouette élégante, sa face rasée, taillée un peu à coup de hache, son attitude qui annonce une parfaite maîtrise de soi et d'où émane une impression d'énergie et d'autorité contenues, son allure générale en un mot et ses manières, le feraient aisément passer pour un lord anglais. Mais il est bernois et c'est pourquoi ceux qui ne le connaissent pas s'attendent à rencontrer une nature obstinée. Il n'est pas impossible, assurément, que M. Stucki soit venu au monde avec quelque obstination dans l'esprit; mais la vie, c'est-à-dire l'expérience des affaires, la connaissance approfondie de la plupart des problèmes matériels qui tourmentent l'humanité et, pardessus tout, la fréquentation d'hommes appartenant aux pays ainsi qu'aux opinions les plus divers, semblent avoir dépouillé cette disposition originelle de ce qu'elle pouvait avoir d'excessif, pour n'en retenir que le principe fécond qui fait les volontés persévérantes. Bien souvent, au cours des innombrables négociations qu'il a conduites, M. Stucki a montré, par sa manière de faire, qu'un homme connaissant à fond les questions débattues, peut, par la force persuasive d'une conviction sincère, appuyée sur de solides arguments, obtenir des résultats que d'autres, faute de compétence, prétendent, mais en vain, imposer par des mouvements d'humeur et des coups de poing sur la table.

Orateur de talent et « debater » de premier ordre, M. Stucki s'exprime dans un français irréprochable. Dans les débats publics, comme dans les discussions privées, il a le don des exposés clairs et sait rendre intelligible les questions techniques les plus abstruses. Le ton de ses discours s'est haussé parfois, et sans effort, jusqu'à la grande éloquence. Ce fut le cas en particulier de celui qu'il prononça à Genève, en octobre 1936, à la commission économique de la Société des Nations et qui consacra sa triple réputation d'orateur, d'économiste et d'honnête homme.

N'oublions pas l'honnête homme! A cette rapide esquisse, il manquerait en effet un trait essentiel, si nous omettions cet élément fondamental du caractère de M. Stucki : une droiture absolue dans ses rapports avec ses semblables, marchant de front avec une probité farouche dans sa façon d'envisager et de discuter les intérêts ou les idées opposés à ceux dont il a la charge.

Peut-on s'étonner que dans les pays où il est allé en négociateur, dans les conférences internationales auxquelles il a pris une part active, le caractère de M. Stucki, autant que sa compétence, aient toujours été tenus en très haute estime par tous les hommes avec lesquels il est entré en rapport et dont quelques-uns ont noué avec lui des relations de véritable amitié?

Nous pensons qu'en désignant M. Walter Stucki pour remplacer à Paris M. Dunant, le Conseil fédéral ne pouvait faire un meilleur choix. Certes, il entre dans la carrière diplomatique, proprement dite, à un moment où la situation mondiale ne laisse pas de donner de l'angoisse aux moins pessimistes et il arrive à Paris, à un moment où la politique intérieure de la France, sa politique sociale et sa politique extérieure paraissent appelées à des évolutions qui sont peut-être imminentes, sans qu'il soit possible d'en prédire les tendances.

Quelles seront, sur l'économie de notre petite Suisse les répercussions éventuelles des complications mondiales ou des évolutions de la France? Nous n'en savons rien. Nul n'en peut rien savoir. Mais quelles que puissent être, demain ou plus tard, les difficultés que notre nouveau Ministre pourrait être appelé à démêler, nous sommes certain qu'il justifiera toujours, pleinement, la confiance que mettent en lui tous ceux qui le connaissent et l'estiment, comme le connaissent et l'estiment, depuis dix ans, ceux qui furent les témoins des négociations franco-suisses de 1927.

Maurice TREMBLEY.
Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France.